



**Séance du Bureau Syndical du  
Mercredi 25 septembre 2024 -  
18h00 au SMTD  
Membres en Exercice : 10**

**8 Membres présents :** Claude HEGO (Président du SMTD) - Christophe CHARLES - Christophe DUMONT - Damien FRENOY - Jean-Luc HALLE - Julien QUENNESSON (Vice-Présidents) - Claudine PARNETZKI - Jessica TANCA (Vice-Présidentes).

**2 Membres absents :** François CRESTA - Robert STRZELECKI (Vice-Présidents)

**Était également présent :** Oriano VAN MASSENHOVE (DGS du SMTD).

**DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°2024\_55\_BS  
AVENANT N°1 AU MARCHE PUBLIC N°2024-12 RELATIF AUX TRAVAUX DE VRD POUR LA  
RECONSTRUCTION COMPLETE DE LA RUE DE PARIS  
(SECTION RUE GODIN – RUE DES CLARISSES)  
DANS LE CADRE DES TRAVAUX POUR LA REALISATION DE LA LIGNE B DU BHNS**

Dans le cadre de la réalisation des travaux de la ligne B du BHNS, le marché n°2024-12, relatif aux travaux de VRD pour la reconstruction complète de la rue de Paris (Section rue Godin – Rue des Clarisses) a été attribué et notifié à la société COLAS France, agence de Valenciennes par OS n°24-91, le 02 mai 2024.

L'avenant n°1 au marché 2024-12 a pour objet la prise en compte des adaptations et modifications survenues en cours de chantier détaillées ci-dessous et nécessitant des prix nouveaux en complément des prix du marché de base.

**Structure du plateau pavés en chaussée :**

La structure du plateau pavés en chaussée était prévue avec une dalle béton ferrillée. Compte tenu des contraintes de séchage de la dalle béton ferrillée, et afin de permettre le maintien des livraisons des commerces et la circulation des engins de chantier, la structure du plateau pavés en chaussée a été réalisée avec un matériau spécifique de type grave bitume. Un mortier de pose de pavés spécifique a été choisi en lieu et place du mortier de pose de pavés classique. (PN1, PN2)

**Fourniture pour le compte de la Ville de Douai de produits d'aménagement :**

Des prix nouveaux sont créés afin de permettre la fourniture pour le compte de la Ville de DOUAI des stocks de pavés restant afin d'assurer l'entretien ultérieur des ouvrages. (PN3, PN4, PN5, PN6, PN7, PN8)

Envoyé et reçu en Préfecture le 11.10.2024

Publié sur le site le 14.10.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20241011-2024\_55\_BS-DE

### Ouvrages réseaux secs :

Un prix nouveau est créé pour la mise à niveau d'une chambre K2C non répertoriée. (PN9)

### Ouvrages hydrauliques :

Les ouvrages hydrauliques sur trottoirs sont dimensionnés en classe de résistance B125. Les ouvrages hydrauliques situés sous stationnement ont été modifiés en classe de résistance C250. (PN10, PN11, PN13).

### **Tableau détaillé des prix nouveaux :**

<b>N° Prix</b>	<b>Désignation</b>	<b>Unité</b>	<b>Prix unitaire en euros</b>
<b>Grand Plateau Clarisses :</b>			
PN 01	Fourniture et mise en œuvre d'un Optibase 0/14 C sur 10 cm	m <sup>3</sup>	347.29
PN02	Fourniture et pose de pavés granit 14x20 cm avec mortier et joint « COLPAV »	m <sup>2</sup>	253,29
<b><i>Fourniture pour le compte de la Ville de Douai de produits d'aménagement spécifique :</i></b>			
PN03	Fourniture de pavés béton granité tous formats et finitions	m <sup>2</sup>	66.34
PN04	Fourniture de bordures béton granité	ml	55.81
PN05	Fourniture de caniveaux béton granité	ml	34.20
PN06	Fourniture de pavés granit, tous format	m <sup>2</sup>	80.00
PN07	Transport par camion 15 tonnes (7m <sup>3</sup> ) du chantier vers le dépôt de la ville	u	296.73
PN08	Chargement et déchargement pour le transport	u	139.80
<b><i>Mise à niveau d'ouvrages :</i></b>			
PN09	Mise à niveau des chambres K2C	u	476.75
<b><i>Fourniture de fonte à fermeture hydraulique Classe C250 :</i></b>			
PN10	Fourniture de fonte à fermeture hydraulique Classe 250 30x30	u	149.19
PN11	Fourniture de fonte à fermeture hydraulique Classe 250 40x40	u	183.25
PN12	Fourniture de fonte à fermeture hydraulique Classe 250 50x50	u	299.39
PN13	Fourniture de fonte à fermeture hydraulique Classe 250 80x80		816.89

Le présent avenant n'a pas d'incidence financière sur le marché de base.

**Il est demandé aux membres du Bureau Syndical de bien vouloir se prononcer sur le projet d'Avenant n°1 joint en annexe.**

**Monsieur le Président met au vote.**

**Le Bureau après avoir délibéré**

Nombre de délégués en exercice : 10

Nombre de votants : 8

Suffrage exprimé : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

**APPROUVE l'avenant n°1 au marché public n°2024-12 relatif aux travaux de VRD pour la reconstruction complète de la rue de Paris dans le cadre des travaux pour la réalisation de la ligne B du BHNS.**

**Fait à Guesnain,  
Le 11 octobre 2024**

**Le Président,**

**Claude HEGO**

**AVENANT N°1 AU MARCHE PUBLIC N°2024-12 RELATIF AUX TRAVAUX DE VRD  
POUR LA RECONSTRUCTION COMPLETE DE LA RUE DE PARIS (Section rue  
Godin – Rue des Clarisses) DANS LE CADRE DES TRAVAUX POUR LA  
REALISATION DE LA LIGNE B DU BHNS**

Entre les soussignés :

Monsieur **Claude HEGO**, agissant en qualité de Président du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis,  
dûment habilité par la délibération du Bureau syndical n° en date du 25 septembre 2024,

D'une part, et

Monsieur **Renaud TRESGOTS**, agissant en qualité de Chef d'Agence de la société COLAS France,  
Agence de Valenciennes, ZAC des Poutrelles, 59125 TRITH SAINT LEGER,

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit,

**ARTICLE 1er**

Le marché n°2024-12 a été attribué et notifié à la société COLAS France, agence de Valenciennes par OS n°24-91, le 02 mai 2024. Ce marché est modifié selon les conditions fixées aux articles suivants.

**ARTICLE 2 : Objet de l'avenant**

Le présent avenant a pour objet la création de prix nouveaux.

**ARTICLE 3 : Prix nouveaux**

**1. Structure du plateau pavés en chaussée :**

La structure du plateau pavés en chaussée était prévue avec une dalle béton ferrailée. Compte tenu des contraintes de séchage de la dalle béton ferrailée, et afin de permettre le maintien des livraisons des commerces et la circulation des engins de chantier, la structure du plateau pavés en chaussée a été réalisée avec un matériau spécifique de type grave bitume. Un mortier de pose de pavés spécifique a été choisi en lieu et place du mortier de pose de pavés classique. (PN1, PN2)

**2. Fourniture pour le compte de la Ville de Douai de produits d'aménagement :**

Des prix nouveaux sont créés afin de permettre la fourniture pour le compte de la Ville de DOUAI des stocks de pavés restant afin d'assurer l'entretien ultérieur des ouvrages. (PN3, PN4, PN5, PN6, PN7, PN8)

**3. Ouvrages réseaux secs :**

Un prix nouveau est créé pour la mise à niveau d'une chambre K2C non répertoriée. (PN9)

**4. Ouvrages hydrauliques :**

Les ouvrages hydrauliques sur trottoirs sont dimensionnés en classe de résistance B125. Les ouvrages hydrauliques situés sous stationnement ont été modifiés en classe de résistance C250. (PN10, PN11, PN13).

**Tableau des prix nouveaux**

N° Prix	Désignation	Unité	Prix unitaire en euros
<b>Grand Plateau Clarisses :</b>			
PN 01	Fourniture et mise en œuvre d'un Optibase 0/14 C sur 10 cm	m <sup>3</sup>	347.29
PN02	Fourniture et pose de pavés granit 14x20 cm avec mortier et joint « COLPAV »	m <sup>2</sup>	253,29
<b>Fourniture pour le compte de la Ville de Douai de produits d'aménagement spécifique :</b>			
PN03	Fourniture de pavés béton granité tous formats et finitions	m <sup>2</sup>	66.34
PN04	Fourniture de bordures béton granité	ml	55.81
PN05	Fourniture de caniveaux béton granité	ml	34.20
PN06	Fourniture de pavés granit, tous format	m <sup>2</sup>	80.00
PN07	Transport par camion 15 tonnes (7m <sup>3</sup> ) du chantier vers le dépôt de la ville	u	296.73
PN08	Chargement et déchargement pour le transport	u	139.80
<b>Mise à niveau d'ouvrages :</b>			
PN09	Mise à niveau des chambres K2C	u	476.75
<b>Fourniture de fonte à fermeture hydraulique Classe C250 :</b>			
PN10	Fourniture de fonte à fermeture hydraulique Classe 250 30x30	u	149.19
PN11	Fourniture de fonte à fermeture hydraulique Classe 250 40x40	u	183.25
PN12	Fourniture de fonte à fermeture hydraulique Classe 250 50x50	u	299.39
PN13	Fourniture de fonte à fermeture hydraulique Classe 250 80x80		816.89

**ARTICLE 4 - Incidence financière sur le marché**

Le présent avenant n'a pas d'incidence financière sur le marché de base.

Les autres clauses du marché initial demeurent applicables en l'état, dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Fait à GUESNAIN, le .....

**Pour le SMTD,**  
**Le Vice-Président,**  
**Par délégation,**

**Pour l'entreprise,**  
**Le Chef d'agence**